PYRAMIDIA

Organisme de formation

FORMATION :	Mallette du dirigeant 2019 – Ressources humaines et management : Module 12 : Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint

Cette formation est essentielle parmi les 3 autres formations de la mallette du dirigeant dans la catégorie Ressources humaines et management afin d'assurer l'environnement social et juridique des dirigeants non-salariés et ainsi développer une meilleure connaissance des organismes encadrant les indépendants.

Réf. : PRO521-V1 – 06/03/2019

Durée :
2 Jours - (14 Heures)

Prérequis :
Cette formation ne nécessite aucun pré-requis
Modalités d'accès à la formation :
Aucun

Public :
Dirigeant d'entreprise et conjoints collaborateurs, inscrits à l'URSSAF en qualité de travailleurs non-salariés, ressortissants de l'AGEFICE(1), Ce programme est destiné à ceux souhaitant être appuyés sur leur protection sociale et leur statut juridique

(1) Visiter le site : communication-agefice.fr

Profil des Intervenants :
Formateur spécialisé en protection sociale et statut juridique

Nombre de participants : 1 à 5

Date : Voir convention
Lieu : INTRA
Coût de formation : 700 € HT/stagiaire

Objectifs :

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint

Méthode et moyens pédagogique :

- Formation structurée en modules indépendants comprenant chacun trois phases : présentation d'une situation d'usage, explicitations des méthodes et outils logiciels nécessaires, mise en pratique par les stagiaires sur des cas types et/ou sur des cas typiques de l'entreprise.
- Utilisation des documents de l'entreprise comme modèle

Outils pédagogique :

- Supports papiers

Formalisation à l'issu de la formation :

- Attestation de fin de stage

Evaluation :

Exercices de validation en continu et des appréciations tout au long de la formation : une note en pourcentage avec QCM d'entrée et QCM de sortie + Evaluation de la satisfaction du stagiaire par un questionnaire

PROGRAMME

JOUR 1 :

Protection sociale du chef d'entreprise

- L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
  - Etre informé des démarches liées au changement de statut social
  - Connaître ses droits en termes de prestation familiales et prestations maladie
- **Préparer sa retraite**
  - Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire
  - Prévoir une retraite facultative
- **Calculer les cotisations sociales obligatoires :**
  - Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales
  - Visualiser un échéancier des cotisations sociales
  - Connaître les exonérations de charges sociales

JOUR 2 :

- **La complémentaire santé :**
  - Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?
  - Quelles questions poser pour faire le bon choix ?
  - Le management et la fin de la relation
  - Les différents modes de management
  - Les obligations de l'employeur
  - Le statut du conjoint

Entrepreneurs, les risques que vous vous devez d'assurer

- **Risques auxquels l'entreprise est exposée :**
  - Les risques de Responsabilité
  - La responsabilité Civile professionnelle
  - Les risques de dommage aux biens (vol, incendie, bris de matériels,…)
  - La couverture des pertes d'exploitation
  - Les assurances de véhicule
  - L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé
  - Les obligations de Prévoyance prévues
- **Risques auxquels le dirigeant est exposé :**
  - La maladie, l'accident du dirigeant
  - La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux
  - La protection juridique du dirigeant
  - La perte d'emploi du dirigeant
  - Le décès d'un associé

PYRAMIDIA 20 rue de Bourgogne 95420 GENAINVILLE –
Tél : 01.34.25.80.37 – Fax : 01.34.25.81.80- - EURL au capital de 7 500 € - Siret 502 674 260 00026 – NAF : 8559A